

APPEL À CANDIDATURES



Renouvellement d'un membre du Conseil d'administration du CCAS représentant les associations familiales

MAIRIE DE RÉGUSSE
83630

À la suite de la démission de l'un des membres du Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale (CCAS), représentant les associations familiales, il convient de procéder à son remplacement.

Conformément aux dispositions du Code de l'action sociale et des familles relatives à la composition du conseil d'administration des CCAS, un siège est réservé à un représentant des associations familiales, sur proposition de l'Union départementale des associations familiales (UDAF).

Dans ce cadre, la commune de Régusse lance un **appel à candidatures** afin de recueillir les candidatures de personnes souhaitant être proposées pour siéger au sein du Conseil d'administration du CCAS en qualité de représentant des associations familiales.

Conditions de candidature

Les personnes intéressées sont invitées à faire connaître leur candidature en précisant notamment :

- leurs nom et prénom ;
- leurs coordonnées ;
- leur qualité et, le cas échéant, leur appartenance à une association familiale ;
- leurs éventuelles fonctions ou responsabilités associatives ;
- leurs motivations pour participer aux travaux du Conseil d'administration du CCAS.

Les candidatures devront être adressées à la **Mairie de Régusse – 48 Cours Alexandre Gariel**, par courrier ou par courriel à gaelle.jerome@mairie-regusse83.fr, au plus tard le **05/10/2026**.

Les candidatures reçues seront transmises à l'**Union départementale des associations familiales (UDAF)** afin de permettre la mise en œuvre de la procédure de proposition prévue par les textes.

Le candidat retenu dans le cadre de cette procédure sera ensuite désigné selon les modalités réglementaires applicables au Conseil d'administration du CCAS.

Pour tout renseignement complémentaire, les personnes intéressées peuvent contacter la mairie de Régusse au **04.94.70.17.83** ou par courriel à gaelle.jerome@mairie-regusse83.fr.

Fait à Régusse, le 21/09/2026

Le Maire
René BONNET

